

# Présidentielle/La camarade Ida Réténo Assonouet sort du bois Attention au « code moral ! »

Après son débarquement du gouvernement afin de faire de la place à Mme Berre, notre Ida, que nous aimons bien, a été recasée au cabinet du chef de l'Etat en qualité de conseiller politique du président de la République. Depuis lors, elle a fait le mort au point qu'elle était rarement visible aussi bien ici à Libreville qu'à Lambaréné. Même au niveau de la presse, elle n'alimentait plus les grands titres comme lorsqu'elle coquait à l'Education nationale ou à la Justice.

Elle s'est donc réveillée dernièrement en rompant le silence pour un point de presse donné le 26 juillet dernier. Lors de cette curieuse prise de parole, elle a dénoncé la rupture entre combat politique et principes moraux. « L'insolite bouillonnement ;

*bouillonnement malsain, ignoble, haineux de l'expression démocratique à l'aube de la joute électorale du 27 août 2016 impose à la citoyenne désignée conseiller politique du président de la République, chef de l'Etat, d'attirer l'attention sur une notion fondamentale : celle du code moral », a-t-elle lancé d'entrée de jeu. Il y en a qui se sont dits surpris par cette sortie inopportune de Madame le conseiller, tant les mots qu'elle met aux maux concernent en grande partie son patron de président de la République. Ali Bongo Ondimba a pratiquement lui-même donné le la de ce que sera la campagne présidentielle, au regard de ton va-t-en guerre dont il use en ce moment et de la purge qui sévit jusqu'à ce jour à Libreville où des arrestations sont effectuées de jour comme de nuit dans les milieux de l'opposition et de la société civile.*



Pour Ida Réténo Assonouet, liberté n'est pas synonyme de libertinage. Elle doit rimer avec citoyenneté, dans le respect des droits de l'autre et de son prochain. « La démocratie n'offre pas, au gré des humeurs de certains, seulement des privilèges, mais des prérogatives : le respect des lois, le respect des institutions, le respect des obligations et devoirs ». Oui, Madame le conseiller, effectivement ce genre de propos mériterait d'être adressé à votre patron de président-candidat. Si

tel est le cas, alors vous avez notre soutien. Figurez-vous que ce monsieur foule aux pieds les dispositions de l'article 10 de la mère des lois qu'est la Constitution. Pire, estimant que le pouvoir lui est dû, il ne cesse de faire la honte du Gabon en multipliant de faux actes de naissance pour s'accrocher au pouvoir. Il a vraiment besoin qu'on lui enseigne ce qu'est « le code moral », ce petit-là.

Et nous sommes d'accord avec Ida lorsqu'elle dit : « Nous ne saurions nous accommoder d'insalubrité, d'injures, d'immondices encore longtemps. Citoyens et apprentis citoyens, saisissons le temps qui passe si vite et demeurons vigilants, notre responsabilité individuelle, notre responsabilité collective est engagée ». Des choses qui sont, il faut l'avouer, l'apanage du candidat du PDG et de sa presse.

Laurent Lekogo

Directeur de la Rédaction  
Laurent Lékogo  
Editorialiste  
Honorine Mboumba

Secrétaire de rédaction  
Hippolyte Bitegue-bi-Aboghe

Journalistes :  
Jean Molière Epondoma  
Afane Ayare  
Georges NKombé Kala  
Mhyss Abeng  
Justin Mbatchi  
Odette Melighe

A collaboré :

Imprimerie : Multipress  
Distribution : Sogapresse  
Tous droits de  
reproduction réservés  
Dépôt légal : D. L. B. N.  
2 389 du 29/07/2016  
Tirage 7 000 exemplaires